

Embauches en contrats uniques d'insertion (CUI)

Données

Données brutes, provisoires

Source

Agence de services et de paiement (ASP)

Définition

Entré en vigueur le 1er janvier 2010, le **contrat unique d'insertion (CUI)** a pour objet de faciliter **l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi**.

Il s'agit d'un contrat de travail de droit privé conclu pour une durée indéterminée ou pour une durée déterminée de 24 mois au plus. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Jusqu'au 31 décembre 2017, le CUI prenait la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand.

EMBAUCHES EN CONTRATS UNIQUES D'INSERTION (CUI)

Mise à jour : 3 août 2018

Nombre d'embauches* en contrat unique d'insertion

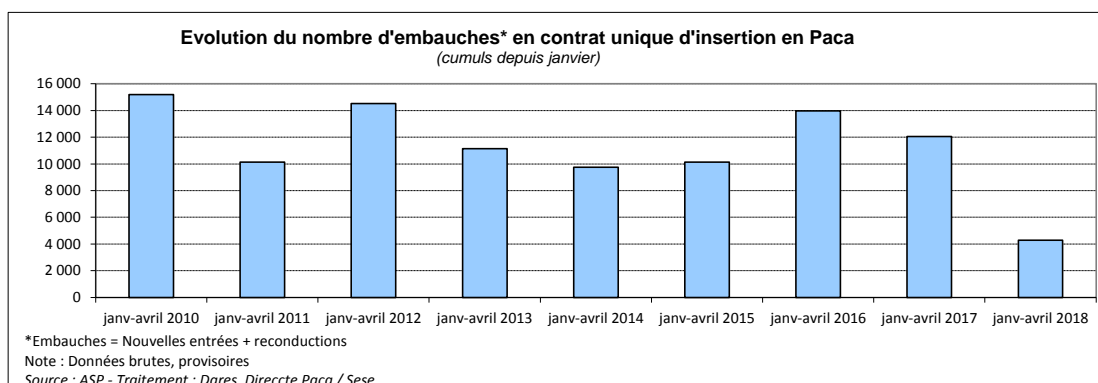
	Nombre d'embauches en avril 2018				Cumul des embauches		
	Ensemble	Secteur non marchand (CAE/PEC)	Secteur marchand (CIE)	Part des reconductions tous secteurs (en %)	De janvier à avril 2018	De janvier à avril 2018	Variation du cumul (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	33	33	-	81,8	152	404	-62,4
Hautes-Alpes	23	23	-	91,3	92	234	-60,7
Alpes-Maritimes	191	191	-	72,8	696	1 964	-64,6
Bouches-du-Rhône	409	409	-	40,3	2 176	5 640	-61,4
Var	192	192	-	74,0	803	2 286	-64,9
Vaucluse	70	70	-	68,6	355	1 512	-76,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	918	918	-	59,0	4 274	12 040	-64,5
France métropolitaine	8 010	7 975	35	51,9	34 763	100 096	-65,3

*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions

Note : Données brutes, provisoires.

Source : ASP - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

Avertissement : À partir de janvier 2018, les CUI-CAE sont transformés en Parcours emploi compétences (PEC). Il n'y a ainsi plus d'embauches en CUI-CAE. Le recours aux CUI-CIE est quant à lui limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.



Stock* des contrats uniques d'insertion à fin avril 2018

	Stock (en nombre)			Variation sur un an (en %)		
	Ensemble	Secteur non marchand (CAE/PEC)	Secteur marchand (CIE)	Ensemble	Secteur non marchand (CAE/PEC)	Secteur marchand (CIE)
Alpes-de-Haute-Provence	299	286	13	-57,7	-56,9	-69,8
Hautes-Alpes	249	240	9	-46,6	-45,3	-66,7
Alpes-Maritimes	1 491	1 433	58	-55,6	-54,1	-75,3
Bouches-du-Rhône	4 544	4 430	114	-61,5	-58,0	-91,0
Var	1 587	1 557	30	-61,5	-57,4	-93,6
Vaucluse	808	768	40	-70,3	-69,5	-80,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8 978	8 714	264	-61,3	-58,4	-88,2
France métropolitaine	126 467	122 734	3 733	-50,1	-46,1	-85,6

*Stock = Entrées - Sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif

Note : Données en fin de mois, brutes, provisoires

Source : ASP - Traitement : Dares, Direccte Paca / Sese

Avertissement : À partir de janvier 2018, les CUI-CAE sont transformés en Parcours emploi compétences (PEC). Il n'y a ainsi plus d'embauches en CUI-CAE. Le recours aux CUI-CIE est quant à lui limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.